Nom de l'entreprise

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

Comité social et économique (CSE)

Code du travail, art. L2311-2 et suivants

À partir de 11 salariés : liste des élus du CSE et informations sur les élections. À partir de 50 salariés, des panneaux sont réservés aux communications du CSE et des syndicats.

Élus du CSE

L'autorisation administrative préalable ou l'autorisation provisoire d'exercer ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient (art. L612-14 du Code de la sécurité intérieure).